

Distr.
GÉNÉRALE

CES/AC.61/1999/4
30 mars 1999

FRANÇAIS
Original : ANGLAIS

COMMISSION DE STATISTIQUE et
COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE

COMMISSION DES COMMUNAUTÉS
EUROPÉENNES (EUROSTAT)

CONFÉRENCE DES STATISTICIENS EUROPÉENS

ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE
DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES (OCDE)

ORGANISATION DES NATIONS UNIES
POUR L'ALIMENTATION
ET L'AGRICULTURE (FAO)

Réunion sur les statistiques alimentaires
et agricoles en Europe

(Genève, 23-25 juin 1999)

**MANIÈRE D'INTÉGRER LES ASPECTS ÉCONOMIQUES DE L'AGRICULTURE
AUX AUTRES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES DES MÉNAGES : LE REVENU
AGRICOLE PLUS LE REVENU NON AGRICOLE**

Communication sollicitée de l'Organisation des Nations Unies
pour l'alimentation et l'agriculture *

Résumé

Comme l'agriculture est une activité saisonnière, les activités agricoles et les autres activités économiques sont étroitement liées pour les ménages agricoles. Par conséquent, lorsqu'on étudie divers aspects économiques pour l'élaboration de plans et la prise de décisions concernant les niveaux de vie des ménages agricoles, il est essentiel d'étudier les deux types d'activités dans un cadre intégré unique. Cette nécessité a bien été prise en compte par le Système de comptabilité nationale (SCN) 1993.

*Elaborée par M. P. Narain, Service d'analyse statistique de la Division de la statistique (FAO).

Le présent document indique les aspects pertinents du SCN et présente des considérations pratiques que les statisticiens doivent comprendre pour produire les données essentielles **.

1. Traditionnellement, on observe le secteur agricole pour étudier a) sa contribution à la croissance économique globale, b) ses effets sur les niveaux de consommation d'aliments, c) la bonne utilisation des intrants agricoles et de la technologie de production, d) des objectifs pour la production future et e) les politiques d'exportation et d'importation. Ces questions sont simples et les données nécessaires pour les étudier sont généralement disponibles grâce aux recensements et enquêtes agricoles qui ont trait aux exploitations. Cependant, ces données ne portent que sur l'activité agricole et, dans toutes ces études, la question des niveaux de revenu des producteurs de denrées agricoles est reléguée au second plan. Pour étudier ces niveaux de revenu, il faut utiliser des données sur les aspects économiques de l'agriculture qui sont liés à d'autres activités économiques des ménages agricoles. Certaines des questions importantes sur lesquelles ces données pourraient porter concerneraient le niveau de vie de la population tributaire de l'agriculture, les termes de l'échange entre les ménages agricoles et non agricoles, le comportement des prix des produits agricoles compte tenu de la fiscalité et des subventions, etc. Ces questions présentent un intérêt non seulement pour les pays en développement mais également pour les pays développés.

2. Dans la plupart des pays, des questions telles que la fiscalité, les subventions, le contrôle des prix et les programmes visant à atténuer la pauvreté font l'objet de décisions indépendantes d'autres considérations, sans que l'on étudie leurs effets directs et indirects sur différents secteurs de l'économie. Comme l'agriculture est une activité primaire, les relations réciproques entre l'activité agricole et les activités non agricoles revêtent de l'importance non seulement pour la bonne exécution des plans, mais également en vue de l'évaluation des effets des politiques gouvernementales sur divers secteurs de la population tributaire de l'agriculture. Le Système de comptabilité nationale (SCN) 1993 tient compte de façon plus explicite

**Je dois avouer que, tout au début, le titre de ce document m'a posé des problèmes considérables (même si je l'avais accepté précédemment). Les activités économiques comprennent en général la production (et le revenu), la consommation et l'accumulation. En fait, il n'est pas possible d'examiner toutes les activités économiques des ménages dans un document aussi court que celui-ci. En conséquence, comme me le suggérait la seconde partie du titre, je me suis efforcé d'examiner l'intégration des revenus agricole et non agricole. Dans la pratique, des ménages non agricoles peuvent aussi avoir un revenu agricole, mais comme je supposais que la réunion porterait principalement sur le point "Développement et amélioration des statistiques économiques de l'alimentation et de l'agriculture", j'ai encore limité le champ du présent document aux ménages agricoles. Il aurait donc été préférable d'intituler ce document "Manière d'intégrer les aspects économiques de l'agriculture aux autres activités économiques des ménages agricoles pour étudier le revenu agricole plus le revenu non agricole". Pour l'élaboration de ce rapport, j'ai grandement bénéficié des conseils et de l'assistance de M. L. Naiken, Chef du Service d'analyse statistique de la FAO, qui a amélioré la version préliminaire du point de vue d'un statisticien praticien.

du fait que les décideurs ont besoin d'une vue d'ensemble des choses. En outre, le SCN 1993 met davantage l'accent sur l'utilisation du cadre comptable pour l'organisation de la base de données (par. 1.1 du SCN) plutôt que de l'utiliser uniquement comme outil pour l'établissement d'agrégats macroéconomiques. L'avantage de cette façon de faire est qu'elle permet d'identifier chaque ensemble des bases de données pertinentes et leurs relations réciproques dans un cadre dont les éléments s'excluent mutuellement. Cependant, étant donné qu'il s'agit ici des ménages agricoles, il est nécessaire d'aller au-delà du cadre global offert par le SCN. En outre, comme on est conscient du fait que les efforts d'intégration des activités agricoles et non agricoles des ménages agricoles devraient également être orientés vers la collecte des données nécessaires au moyen d'enquêtes sur les ménages, il faut examiner de plus près les concepts et les définitions utilisés pour la collecte de données. Le présent document mentionne différentes mesures du revenu à un niveau plus désagrégé dans le cadre du SCN (pour démontrer le rôle des revenus agricole et non agricole des ménages agricoles), mais il porte principalement sur deux concepts, à savoir le ménage agricole et le revenu agricole ou non agricole. Abstraction faite de cette introduction, le document a été divisé en trois parties : la première présente les questions pratiques relatives à la définition du ménage agricole; la deuxième aborde différents concepts du revenu; et la troisième examine dans le détail les agrégats des revenus agricole et non agricole.

Définition du ménage agricole

3. Dans le Système de comptabilité nationale 1993, il est reconnu qu'une unité "institutionnelle" est la seule entité économique qui a la capacité, en son nom propre, de posséder des actifs, de prendre des engagements, de mener des activités économiques et de conclure des transactions avec d'autres entités. Dans le SCN, un ménage est une unité institutionnelle en vertu de son statut social. Le SCN accorde une grande importance à l'analyse du secteur des ménages pour de nombreuses raisons analytiques. Pour donner une image fidèle de la réalité, le SCN a intégré diverses activités que mène généralement un ménage. Il en résulte que ce secteur est complexe. Un ménage joue deux rôles distincts : d'une part, il est un consommateur final de biens et de services (dont certains sont disponibles gratuitement ou à un prix subventionné) produits par d'autres ménages et unités institutionnelles, dont l'État et des institutions sans but lucratif au service des ménages; d'autre part, il est un producteur de biens et de services. À ce titre, le ménage conclut diverses transactions économiques liées à des activités de production, comme toute autre unité institutionnelle, par exemple l'achat et la vente de biens et de services qui sont produits par le ménage ou sont nécessaires pour mener des activités de production. En outre, les ménages créent des actifs et contractent des dettes. Ces dernières servent à des activités liées soit à la production soit à la consommation. Une caractéristique importante de cette unité est que, contrairement à d'autres unités institutionnelles qui sont créées par le système juridique, elle n'établit pas de distinction stricte entre les transactions réalisées pour la consommation ou la production. Dans la plupart des cas, les ménages ne doivent pas tenir et présenter des comptes donnant des informations sur leurs dépenses. Par conséquent, pour une analyse en profondeur des aspects économiques de l'agriculture et des autres activités économiques des ménages, il est approprié d'étudier les ménages agricoles.

4. La plupart des ménages comprennent plusieurs personnes, qui diffèrent à nombreux égards, notamment par leur statut économique (par exemple, ils peuvent être économiquement actifs ou non et, dans l'affirmative, ils peuvent mener différents types d'activités de production et le faire à titre d'employeur, de salarié ou de travailleur indépendant). Pour cette raison et afin de bien comprendre la combinaison d'activités agricoles et non agricoles, il est nécessaire d'étudier les ménages agricoles séparément et en groupes plus homogènes au sein du secteur agricole¹. Ainsi, dans le cas des ménages agricoles composés d'employeurs et de travailleurs indépendants se livrant à l'agriculture, il peut être commode d'introduire des critères supplémentaires pour les distinguer, par exemple en fonction de la taille et du type de l'entreprise, de la taille de l'exploitation, du nombre de bovins, etc., ou d'utiliser une distinction selon des activités dites "formelles" et "informelles". Bien qu'un certain degré d'activité informelle puisse exister dans les pays développés, cette distinction convient plus particulièrement pour les pays en développement. Dans un grand nombre de ces derniers, elle est cruciale en raison du nombre de personnes qui ont généralement des activités en tant que travailleurs indépendants ou employeurs. D'une manière générale, il n'est pas nécessaire d'étudier l'intégration des activités économiques agricoles et non agricoles dans le cas des ménages dont les membres travaillent en tant que salariés dans un établissement agricole quelconque, pour répondre à un besoin d'informations aux fins de la prise de décisions. Cela est dû principalement à deux faits : a) ils peuvent opter pour l'activité agricole ou non agricole et b) ils ne sont pas directement touchés par les plans et politiques des pouvoirs publics pour le développement de l'agriculture. Cependant, ce sous-secteur a également été inclus dans la définition du ménage agricole.

5. En ce qui concerne l'établissement de sous-secteurs au sein du secteur des ménages, le SCN 1993 recommande une application souple du Système. Dans le présent contexte, on s'intéresse aux ménages dont les ressources proviennent principalement de leur propre production agricole. Il est tout à fait dans l'esprit du SCN 1993 de définir un sous-secteur de ce type. Ainsi, si l'on utilise les mêmes critères que ceux qui sont appliqués dans le SCN, on peut définir un ménage agricole comme un ménage dont la principale source de revenu est l'activité agricole². Au paragraphe 4.153, le SCN 1993 distingue trois types de revenu des ménages : a) les revenus mixtes; b) la rémunération des salariés; et c) les revenus de la propriété et les revenus de transfert. Un ménage agricole est un ménage dont les revenus mixtes totaux provenant de l'agriculture sont plus élevés que les revenus totaux classés sous b) ou c), ou les revenus obtenus d'une production non agricole. Bien que ce système proposé par le SCN soit compatible avec la suggestion présentée par la Classification internationale type, par industrie, de toutes les branches d'activité économique (CITI) pour la classification des unités statistiques, il n'est pas possible d'utiliser ce concept pour la collecte de données (étant donné qu'il faudrait procéder à des calculs détaillés pour parvenir à la décision). Conscients de cette difficulté, les auteurs de la révision 3 de la CITI indiquent ce qui suit :

"L'idéal serait de pouvoir déterminer les biens ou services principaux en se référant à la valeur ajoutée des produits vendus ou des services fournis, mais il est généralement impossible, en pratique, d'obtenir ces renseignements pour des biens isolés. Aussi recommande-t-on que,

dans la plupart des cas, l'activité principale soit déterminée d'après la proportion de la production brute que l'on peut attribuer aux biens ou services liés à ces activités. Quand cette méthode ne convient pas, les types d'activité principaux doivent être déterminés d'après la proportion de main-d'oeuvre employée à ces activités."

6. La suggestion pratique de la CITI, qui est utile lorsqu'il s'agit de déterminer si un ménage est agricole ou non, pourrait être élargie en vue d'adopter une démarche plus analytique lors de la collecte de données sur les ménages agricoles et de leur présentation sous forme de tableaux grâce à la prise en compte des exploitations agricoles. Selon cette démarche élargie, un ménage agricole peut être défini de quatre façons : i) en fonction de l'activité économique du chef du ménage (c'est-à-dire en déterminant s'il exploite ou non une exploitation agricole), ii) en fonction de la principale source de revenus du ménage, iii) en évaluant si un membre quelconque du ménage exploite une exploitation agricole, ou iv) en examinant si un membre quelconque du ménage se livre à une activité agricole, qu'il exploite ou non une exploitation agricole. On peut utiliser sans difficultés ces différentes méthodes, à l'exclusion de la deuxième, pour identifier un ménage agricole aux fins de la collecte des données nécessaires et de leur présentation sous forme de tableaux.

7. Les quatre méthodes énumérées plus haut engendrent des mesures différentes de la population tributaire de l'agriculture et servent des objectifs analytiques différents. Selon la première méthode, on suppose que le chef du ménage exploite normalement l'exploitation (comme c'est le cas dans de nombreux pays en développement) et, par convention, le ménage est un ménage agricole. Ce concept est également important car le chef d'un ménage joue un rôle important dans la prise de décisions concernant les activités présentes et futures (liées aux investissements) du ménage. La deuxième méthode limite le champ d'étude aux ménages qui gagnent leur vie grâce à l'agriculture. Bien que ce groupe soit important pour de nombreuses considérations pratiques, il présente des inconvénients du point de vue de la collecte de données. Selon la troisième méthode, tous les ménages exploitant une exploitation agricole sont inclus. On peut supposer que, dans l'ensemble, on appréhende ainsi l'ensemble de la superficie cultivée exploitée par des ménages. Selon la quatrième méthode, tous les ménages tributaires (totalement ou partiellement) de l'agriculture sont inclus. Ce concept permet d'englober l'ensemble de la population tributaire de l'agriculture. Un examen détaillé de cette question et des concepts connexes se trouve dans FAO (1978) et FAO (1997). Cependant, on peut mentionner que l'ensemble de la production et de la valeur ajoutée de tous les ménages agricoles peut s'écarter de façon importante de l'ensemble de la production et de la valeur ajoutée de tous les établissements agricoles, même dans les pays en développement, où presque toute la production agricole est assurée par des ménages. Par exemple, une partie de la production peut être le fait d'établissements qui sont la propriété d'entreprises constituées en sociétés ou même de ménages non agricoles. Inversement, certains ménages agricoles ont une importante production non agricole.

Le revenu dans la structure de la comptabilité nationale

8. Le revenu d'une activité quelconque, pris dans le sens le plus courant, est la différence entre les recettes et les dépenses liées à cette activité.

Cependant, la notion de revenu telle qu'elle est généralement comprise en économie est équivalente au revenu disponible tel qu'il est mesuré dans le SCN. Le revenu disponible d'un ménage est le montant maximum qu'un ménage peut se permettre de dépenser pour la consommation de biens ou de services au cours d'un exercice comptable sans devoir financer ses dépenses en réduisant ses soldes en espèces (qu'il possédait au début de l'exercice comptable), en se défaisant de ses autres actifs financiers ou non financiers, ou en augmentant ses dettes. Le total des soldes en espèces et de la valeur nette des actifs (c'est-à-dire actifs moins dettes) est la "valeur nette" de l'unité. Conformément au concept de revenu disponible utilisé dans le SCN, la valeur nette qui doit rester intacte et celle qui existe au début de l'exercice comptable, rectifiée pour tenir compte de la valeur de tout transfert en capital reçu ou versé, d'autres modifications du volume des actifs et d'autres gains ou pertes réels de détention survenus au cours de l'exercice comptable. Ce concept n'est équivalent au concept théorique économique que lorsque la valeur nette au début de l'exercice n'est pas modifiée par des transferts en capital ou par d'autres changements quelconques du volume des actifs ou des gains ou pertes réels de détention. Cependant, la valeur nette réelle d'une unité peut être modifiée à la suite de la réception ou du versement de transferts en capital et à la suite de gains ou de pertes réels de détention qui affectent ses actifs ou ses dettes. Elle peut également être modifiée par des événements tels que des catastrophes naturelles qui changent le volume des actifs.

9. Le SCN révisé accorde une grande importance à l'analyse du revenu. Pour répondre à divers besoins analytiques, on a conçu la structure comptable du Système de façon à présenter plusieurs estimations du revenu, en vue de mettre clairement en évidence le déroulement du processus économique. Cette structure comptable offre cinq estimations différentes du revenu, qui permettent de suivre le processus de production du revenu, et sa distribution et sa redistribution :

a) Valeur ajoutée (nette/brute) : un solde comptable du "Compte de production", qui offre une estimation du revenu provenant de l'activité de production de l'unité (du ménage).

b) Excédent d'exploitation/revenu mixte du travailleur indépendant : éléments du revenu primaire obtenus dans le "Compte d'exploitation" de l'unité. Ils donnent une estimation du revenu retiré par l'employeur de l'unité de l'activité de production de l'unité.

c) Revenu de la propriété reçu et soldes des revenus primaires : éléments des revenus primaires ³ provenant du "Compte d'affectation des revenus primaires". Le SCN a recommandé d'établir ce compte pour les unités institutionnelles (et non pour les établissements). Les revenus de la propriété sont reçus et payés par les ménages et comprennent le paiement de loyers pour leurs terres et d'intérêts sur des prêts (qu'ils financent la production ou la consommation des ménages). Le solde des revenus primaires, qui est un solde comptable du compte, est la somme de trois types de revenus primaires (rémunération des salariés, excédent d'exploitation/revenu mixte et revenu de la propriété net) obtenus par l'unité (le ménage) pour l'ensemble de son activité économique au cours de l'exercice.

d) Revenu disponible : solde comptable du "Compte de distribution secondaire du revenu". Il est mesuré compte tenu des impôts courants sur le revenu, le patrimoine, etc., des cotisations/prestations sociales nettes et d'autres transferts courants, à l'exclusion des transferts sociaux en nature.

e) Revenu disponible ajusté : solde comptable du "Compte de redistribution du revenu en nature" ⁴, mesuré compte tenu des transferts sociaux en nature.

10. Les trois premières mesures reposent sur le "concept d'origine du revenu" et permettent d'établir des indicateurs pour suivre l'activité économique de l'unité, tandis que les deux autres mesures reposent sur le "concept du revenu sur la base des droits constatés" et sont utiles lorsqu'il s'agit d'analyser la consommation finale de l'unité ainsi que des aspects liés à l'épargne et à l'investissement de cette unité. Le montant de revenu correspondant à ces concepts peut varier considérablement au niveau du secteur global des ménages. Les différences entre les résultats obtenus sont plus élevées encore pour certains types de ménages. Cela signifie qu'en principe, il est nécessaire de les prendre tous en compte pour obtenir une représentation fidèle de la redistribution du revenu. Selon la recommandation du SCN, pour décrire l'ensemble du processus de production et de distribution du revenu, tous les comptes devraient être établis.

Revenu agricole et non agricole

11. La notion de revenu agricole (et non agricole) dépend de deux facteurs : a) de la définition de l'activité agricole et b) du but de l'étude. L'activité agricole qui est directement liée à l'agriculture a été définie par la CITI sous la division 0.1 Agriculture, chasse et activités annexes; elle englobe la culture, l'élevage d'animaux seul ou associé à la culture, ainsi que les activités annexes à la culture et à l'élevage. Cependant, lorsqu'on étudie les aspects économiques d'une unité institutionnelle ou d'un établissement, il est rarement possible de trouver une unité qui se consacre exclusivement à l'activité agricole telle qu'elle est définie par la CITI. Pour faire face à ces situations concrètes, la CITI a établi des principes directeurs (dont il a été question plus haut), qui permettent de déterminer si l'activité principale d'une unité est l'agriculture. En tout état de cause, si l'on ne réunit pas artificiellement les données, le revenu de l'unité porte tant sur les revenus agricoles que sur les revenus non agricoles. Cela est dû principalement au fait qu'il n'est souvent pas possible de ventiler les intrants, la main-d'oeuvre et les actifs entre les différentes activités économiques. Cependant, la mesure dans laquelle le revenu non agricole est inclus dans une estimation dépend du stade de l'analyse (voir par. 10) que l'on examine.

12. Le compte de distribution primaire du revenu indique la façon dont la valeur ajoutée brute est distribuée aux facteurs main-d'oeuvre et capital et à l'État. En fait, ce compte est subdivisé en sous-comptes, pour faire apparaître la structure de l'activité économique. Le compte de production et le compte d'exploitation enregistrent diverses transactions du point de vue de l'activité de production de l'unité et incluent donc le revenu non agricole des activités qui sont secondaires et annexes (telles que la vinification, la fabrication de fromage, etc.) par rapport au processus de production de l'unité institutionnelle. Pour étudier et analyser en profondeur le processus

de production et comprendre le rôle des activités non agricoles (en utilisant la classification CITI) associées à différents types d'activités principales entreprises par le producteur, le SCN a recommandé l'établissement de comptes similaires pour des établissements par la constitution de groupes uniformes.

13. Le compte d'affectation des revenus primaires montre le restant de la distribution primaire du revenu. Il enregistre les revenus de la propriété à percevoir et à payer, et la rémunération des salariés et les impôts (moins les subventions) sur la production et les importations. Le compte de revenu primaire porte sur le revenu dans un sens plus large, étant donné qu'il englobe non seulement l'excédent d'exploitation et le revenu mixte, mais également le revenu de la propriété, la rémunération des salariés et les impôts (moins les subventions) sur la production et les importations qui sont liés à une activité dans une exploitation agricole ou à une quelconque autre activité économique (y compris une activité non agricole) menée par les membres du ménage. Il est donc ainsi tenu compte du revenu de la propriété extérieur à l'exploitation agricole, ainsi que du revenu des membres du ménage qui sont éventuellement employés par d'autres unités institutionnelles.

14. Le compte d'affectation des revenus primaires présente ainsi une estimation du revenu total provenant des activités économiques du ménage. Cependant, il ne s'agit pas du revenu qu'un ménage peut utiliser pour satisfaire ses besoins. Des ménages obtiennent également un revenu grâce à des transferts (en espèces ou en nature). Pour établir une distinction entre les deux types de transfert au cours du processus de redistribution des revenus, c'est-à-dire les transferts en espèces et les transferts en nature, le SCN a proposé deux comptes différents. Une distinction est ainsi établie en ce qui concerne les transferts entre les ménages, d'une part, et les administrations publiques et les institutions sans but lucratif (ISBL) au service des ménages, d'autre part. Le compte de distribution secondaire du revenu porte en principe sur la redistribution du revenu par des transferts en espèces uniquement, tandis que le compte de redistribution du revenu en nature prend en considération les transferts sociaux en nature. Pour obtenir une vue d'ensemble du niveau de vie des ménages (compte tenu des prestations non agricoles, y compris les transferts, qu'un ménage obtient des administrations générales et des ISBL au service des ménages), il faut établir ce dernier ensemble de comptes.

15. Les développements qui précèdent indiquent différents types de revenus non agricoles qu'un ménage reçoit et les stades auxquels ces revenus entrent dans le processus économique. Le tableau qui suit présente une vue d'ensemble concise des différents modes de mesure. En fonction des buts de l'étude considérée, on peut choisir le type d'estimation du revenu qu'il convient d'examiner. Par exemple, pour élaborer des plans pour la conception de technologies de production grâce à une amélioration de la mécanisation, l'étude doit porter principalement sur les comptes de production et d'exploitation, tandis que pour élaborer des politiques liées aux impôts et aux subventions, il faut examiner les comptes d'affectation des revenus primaires. Si l'étude est centrée sur des questions liées à l'investissement ou sur le niveau de vie des ménages agricoles, il est nécessaire d'examiner le compte de distribution secondaire du revenu.

Compte/Indicateur	Donnée nécessaire pour obtenir l'indicateur	Observations
<u>Comptes de production et d'exploitation</u> Valeur ajoutée (nette/brute) Excédent d'exploitation/revenu mixte des travailleurs indépendants (net/brut)	Valeur de la production Valeur des intrants utilisés dans le processus de production Consommation de capital fixe Impôts sur la production et les importations	Inclut le revenu non agricole qui est secondaire par rapport à l'activité de production du ménage. Cela comprend principalement la transformation de produits agricoles dans l'exploitation
<u>Compte d'affectation des revenus primaires</u> Revenus de la propriété nets reçus Solde du revenu primaire	Rémunération des salariés Intérêts reçus et payés Loyers reçus et payés Autres revenus de la propriété, tels que les dividendes	Inclut le revenu non agricole des membres des ménages travaillant en tant que salariés ou propriétaires d'un établissement non agricole ainsi que les revenus de la propriété (y compris la valeur locative des logements occupés par leurs propriétaires) du ménage
<u>Compte de distribution secondaire du revenu</u> Revenu disponible	Impôts courants sur le revenu, le patrimoine, etc. Cotisations sociales, prestations sociales en nature Autres transferts courants	Mesure le revenu total, en espèces ou en nature, provenant de la production, de l'emploi ou des prestations reçues de l'intérieur du secteur des ménages
<u>Compte de redistribution du revenu en nature</u> Revenu disponible ajusté	Transferts sociaux en nature de l'État et des ISBL au service des ménages	Mesure le niveau de vie des ménages pour des comparaisons nationales et internationales

16. Cette étude du revenu agricole et non agricole ne porte que sur un aspect de la question, étant donné qu'elle n'inclut pas les ménages dont l'activité principale n'est pas de type agricole. Un examen de la deuxième colonne du tableau montre que, pour analyser les effets de différentes activités économiques des ménages agricoles sur leur niveau de revenu, etc., il faut disposer de données complètes sur un certain nombre d'éléments qui ne peuvent être obtenues qu'au moyen d'une enquête sur les ménages soigneusement conçue. Les questions soulevées par la collecte de telles données ont été examinées de façon détaillée dans Kabat et coll. (1998) en ce qui concerne les pays en développement. Cependant, certaines des questions telles que des concepts et des définitions et des liens micro-macro abordés dans ce document revêtent tout autant d'importance pour les pays développés.

Bibliographie

1. FAO (1978), La collecte des statistiques sur la population et l'emploi en agriculture, Rome.
2. FAO (1996), A System of Economic Accounts for Food and Agriculture, Collection FAO : Développement statistique No 8.
3. FAO (1997), Directives sur l'emploi. Supplément relatif au Programme du recensement mondial de l'agriculture 2000, Collection FAO : développement statistique 5a.
4. Kabat et coll. (1998), Issues and Concerns for Developing Countries - L. Kabat, L. Naiken, A. D. Marshall et P. Narain, Document présenté lors de "Agricultural Statistics, 2000: an International Conference on Agricultural Statistics", Washington, 18-20 mars 1998.
5. Nations Unies et al. (1993), Système de comptabilité nationale 1993, Série F No 2 Rev.4.
6. Nations Unies (1990), Classification internationale type, par industrie, de toutes les branches d'activités économiques, Série M No 4/Rev.3.

Notes

1. Le SEAFA (système de comptes économiques pour les aliments et l'agriculture) a déjà reconnu la nécessité d'étudier des établissements ordonnés selon une classification croisée par secteur de propriété et type d'activités de production.

2. L'agriculture est définie comme la division 01 de la CITI, rév. 3.

3. Le SCN 1993 contient un autre concept du revenu, qui est le solde comptable entre le revenu mixte du compte d'exploitation et le solde des revenus primaires. Il est appelé *revenu d'entreprise* et ne peut s'appliquer qu'à une unité institutionnelle en tant que producteur (entreprise constituée en société, quasi-société ou entreprise non constituée en société). La notion de revenu d'entreprise est expliquée dans l'annexe 2.4 du SEAFA. Cependant, le SEAFA ne recommande pas de calculer le revenu d'entreprise en règle générale, en raison de la difficulté pratique qu'il y a à le mesurer convenablement, bien qu'il ait été inclus dans le guide des comptes économiques de l'agriculture de la FAO (1974).

4. Le SCN a recommandé deux autres comptes, à savoir le compte d'utilisation du revenu disponible et le compte d'utilisation du revenu disponible ajusté, sous la structure de "Compte courant". Le solde comptable de ces comptes est l'épargne. Il est reporté dans le compte de capital, le premier compte de la série de comptes d'accumulation du Système.
